



VILLENEUVE
SAINT-GEORGES

Service Urbanisme

**EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE D'AUTORISATION
DE TRAVAUX SOUMIS A DECLARATION PREALABLE**

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **DP 94078 24 00033** du **06 MAI 2024**
Une autorisation de déclaration préalable a été délivrée à

Domicilié (e) AGENCE DE MASSY, 43 RUE SAULE TRAPU
91300 MASSY

En vue de la réalisation : Installation d'un générateur photovoltaïque sur le plan de la
toiture parallèlement à la couverture, de couleur noire.
Superficie des panneaux : 20 m² .
la production sera auto consommée.

Sur un terrain sis 4 AV ANATOLE FRANCE
Cadastré AI200

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service
Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le **06 MAI 2024**

Le Maire



Philippe GAUDIN

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges,
certifions que l'extrait d'affichage d'une autorisation de déclaration préalable ayant fait l'objet
de la décision municipale n° **DP 94078 24 00033** du **06 MAI 2024** a été affichée en
Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,